



Bulletin Officiel

N° 4938 Lundi 14 Septembre 2015

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

<u>COMMUNIQUE DU CME</u>	
OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT - OPR -	2-4
<u>AVIS DE LA BOURSE</u>	
RESULTAT DE L'OFFRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE OFFICEPLAST	5
<u>AVIS DES SOCIETES</u>	
<u>ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES</u>	
TELNET HOLDING – AGO - AGE -	6
ASSURANCES BIAT – AGO -	7
ASSURANCES BIAT – AGE -	7
<u>AVIS CU CME</u>	
DISPENSE DE SOUMISSION A L'OBLIGATION DE DEPOT D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OU A UNE PROCEDURE DE MANTEN DE COURS SUR LES ACTIONS DE TELNET HOLDING	8
<u>AVIS DE SOCIETES</u>	
PUBLICATION D'INFORMATIONS SUR LES PACTES CONCLUS ENTRE LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE TELNET HOLDING	9-10
<u>EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE</u>	
« CIL 2015-2 »	11-14
EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « Emprunt subordonné HL 2015-1 »	15-21
<u>COURBE DES TAUX</u>	
	22
<u>VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM</u>	
	23-24
<u>ANNEXE I</u>	
LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE	
<u>ANNEXE II</u>	
<u>ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES ARRETES AU 30/06/2015</u>	
- UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - U.A.D.H S.A-	

COMMUNIQUE DU CMF

REPUBLIQUE TUNISIENNE

جمهورية التونسية

CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER

هيئة السوق المالية

FINANCIAL MARKET COUNCIL

قرار هيئة السوق المالية عدد 38 المؤرخ في 20 أوت 2015
في إلزام بالقيام بعرض عمومي للسحب بهدف اقتناء أسهم في رأس مال شركة
"سيفاكس أرلاينز"

إن رئيس هيئة السوق المالية،

بعد الإطلاع على القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 المتعلق
بإعادة تنظيم السوق المالية وخاصة الفصول 3 و 21 و 21 مكرر و 23 و 24 و 30 و 52
منه،

وعلى مجلة الشركات التجارية وخاصة الفصلين 275 و 388 منها،

وعلى الترتيب العام ليورصة الأوراق المالية بتونس وخاصة الفصل 175 منه،

وعلى ترتيب هيئة السوق المالية المتعلق بالمساهمة العامة وخاصة الفصول 4 و 5 و 42
و 44 مكرر و 86 منه،

وعلى تقرير ختم البحث المعد من قبل مصالح هيئة السوق المالية بتاريخ
9 جويلية 2015، والمتعلق بشركة 'سيفاكس أرلاينز' SYPTIAX Airlines، والذي تبين
من خلاله أن الشركة لم تحترم واجبات الاعلام المحمولة عليها إذ قامت خاصة بنشر
معلومات مالية بعنوان سنة 2013 للعموم لا تعكس الوضعية الحقيقية للشركة، حيث أن
القوائم المالية لسنة 2013 المنشورة للعموم كانت غير صادقة ومضللة تضمنت أرقاما
مغلوبة حول رقم المعاملات والأعباء والديون والاموال الذاتية، إلى جانب عدم احترام
الشركة لالتزاماتها تجاه المساهمين والواردة صلب نشرة الاصدار والاراج المؤشر عليها
من قبل هيئة السوق المالية في 17 أفريل 2013 تحت عدد 0823-13.

وعلى مכתوب مراقبي حسابات الشركة الوارد على هيئة السوق المالية بتاريخ
31 جويلية 2015 والذي جاء فيه خاصة تدهور الوضعية المالية للشركة ومواجهتها لعدة
مخاطر ذات علاقة بفترتها على مواصلة نشاطها والوفاء بتعهداتها مما يستوجب حسب
مراقبي الحسابات رفع تقرير إلى لجنة متابعة المؤسسات الاقتصادية.

وحيث أن الشركة لم تقم بنشر قوائمها المالية المختومة في 31 ديسمبر 2014 ولم تعقد جلستها العامة العادية في الأجل القانوني كما أنها لم تنشر مؤشراتها للثلاثية الرابعة لسنة 2014 والثلاثيتين الأولى والثانية لسنة 2015، مما يقوم حجة على عدم وقاء الشركة المعنية بالالتزامات المحمولة عليها قانوناً بموجب القوانين والتراتيب المنظمة لشركات المساهمة العامة وبعدّ مساساً يميذاً الشفافية وبيداً المساواة بين المدخزين في الحصول على المعلومات مع ما لذلك من تأثير سلبي على مصالح المدخزين في رأس مال الشركة،

وحيث نظراً لما آلت إليه التوضعية المالية للشركة والمخاطر المرتبطة باستمرار ارية نشاطها وما لكل ذلك من انعكاسات محتملة على الشركة طبقاً لمقتضيات القانون عدد 34 لسنة 1995 المؤرخ في 17 أبريل 1995 المتعلق بإنقلا المؤسسات التي تمر بصعوبات اقتصادية كما تم تنقيحه بالنصوص اللاحقة،

وحيث يتبين من خلال توزيع رأس مال شركة سيفاكس آرلاينز" إلى حد هذا التاريخ أن السيد محمد الفريخة هو الحائز بصفة مباشرة وغير مباشرة على الأغلبية في رأس مال الشركة المذكورة، مما حتم استدعائه لتدارس إمكانية قيامه بعرض عمومي للسحب طبقاً لأحكام الفصل 175 من الترتيب العام ليورصة الأوراق المالية بتونس،

وحيث حضر المعني بالأمر بتاريخ 17 أوت 2015 ووافق على القيام بعرض عمومي للسحب بهدف إقتناء الأسهم التي تم اكتتابها في إطار عملية الترفيع في رأس مال شركة "سيفاكس آرلاينز" وإدراجها بالسوق البديلة لليورصة موضوع نشرة الإصدار والانراج المؤشر عليها من قبل هيئة السوق المالية في 17 أبريل 2013، والتي ليست بحوزته وعددها 2.402.671 سهماً بسعر 3,900 دينار للسهم الواحد، وهو آخر سعر إقتان قبل تعليق تداول الأسهم ابتداء من 18 نوفمبر 2014،

وبعد الاطلاع على المكتوب الصادر عن المعني بالأمر الوارد على هيئة السوق المالية بتاريخ 20 أوت 2015 والمتضمن تجديد التزامه بالقيام بالعرض العمومي للسحب مقابل توفر جملة من الشروط التي عددها لثوفاء بالتزامه المنكور،

وترتيباً على كل ما سبق وحماية لحقوق ومصالح بقية حاملي أوراق المساهمة في رأس مال شركة سيفاكس آرلاينز"، طبقاً لما تتمتع به هيئة السوق المالية من صلاحيات في هذا المجال،

وبعد تداول مجلس هيئة السوق المالية في خصوص الملف في جلسته بتاريخ 21 جويلية 2015 و موافقته على دعوة المعني بالأمر للقيام بعرض عمومي،

قرّر ما يلي :

الفصل الأول : يلزم السيد محمد القريخة، بوصفه المالك للأغلبية في رأس مال شركة "سيفاكس أرلاينز"، بالقيام بعرض عمومي للسحب بهدف اقتناء الأسهم التي تم اكتتابها في إطار عملية الترفيع في رأس مال شركة "سيفاكس أرلاينز" عن طريق المساهمة العامة وإدراجها بالسوق البديلة للبورصة موضوع نشرة الإصدار والإدراج المؤشر عليها من قبل هيئة السوق المالية في 17 أفريل 2013 والتي ليست بحوزة المعني بالأمر.

الفصل الثاني : يتم إنجاز العرض العمومي للسحب المشار إليه حسب الشروط التالية:

- سعر العرض: 3,900 دينار للنسهم الواحد

- عدد الأسهم المعنية بالعرض : 2.402.671 سهما

- مدة العرض العمومي للسحب: من 21 سبتمبر 2015 إلى 30 أكتوبر 2015 بدخول الغاية.

الفصل الثالث : في نهاية العرض ومهما كانت نتيجته يقع التصريح بشطب مجموع أوراق المساهمة في رأس مال شركة "سيفاكس أرلاينز" من الإدراج بالسوق البديلة للبورصة.

الفصل الرابع: ينشر هذا القرار بالشرعية الرسمية لهيئة السوق المالية و يبلغ إلى المعني بالأمر.


رئيس هيئة السوق المالية

الإمضاء: صالح الصايل

AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L'OFFRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE OFFICEPLAST

1- A partir du **vendredi 04 septembre 2015**, les **4 000 000** actions anciennes qui composent le capital social actuel de la société OfficePlast, ainsi que les **2 242 160** actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation du capital, soit un total de **6 242 160** actions de nominal un dinar chacune sont introduites au **Marché Alternatif** de la Cote de la Bourse, avec un cours de **2,230 dinars** par action.

Le titre OfficePlast sera négocié avec les caractéristiques suivantes:

- Code ISIN : TN0007700016
- Mnémonique : PLAST
- Libellé : OfficePlast
- Groupe de cotation : 51 (continu)

Toutefois, le démarrage des négociations sur la totalité des actions de la société OfficePlast sera annoncé par avis de la Bourse de Tunis dès l'achèvement des formalités juridiques de réalisation de l'augmentation de capital.

2- La répartition par intermédiaire des quantités souscrites dans le cadre de l'**Offre à Prix Ferme** est comme suit :

Intermédiaire	Nombre de souscripteurs Retenus	Quantité totale Demandée et Retenue	Quantité totale Attribué
AFC	5	285 000	9 405
AMEN INVEST	191	69 423	2 232
ATTIJARI INTERMEDIATION	4	19 950	659
AXIS BOURSE	50	1 107 626	36 558
BEST INVEST	29	398 000	13 134
BH INVEST	8	13 085	433
BIAT CAPITAL	28	552 350	18 229
BNA CAPITAUX	325	5 965 660	196 876
COFIB CAP	171	763 040	25 176
CGF	69	421 820	13 911
CGI	102	200 640	6 629
FINACORP	73	1 995 000	65 835
MAC SA	317	3 874 218	127 857
MAXULA BOURSE	397	3 253 048	107 392
MCP	74	43 416	1 425
SBT	1	200	6
SCIF	47	230 450	7 614
STB FINANCE	115	558 670	18 423
TSI	250	561 780	18 528
TUNISIE VALEURS	61	276 877	9 130
UFI	32	65 600	2 168
Total	2 349	20 655 853	681 620

Par ailleurs, MAXULA BOURSE informe que les **1 560 540** actions offertes dans le cadre d'un **Placement Global**, ont été placées en totalité auprès de **10 investisseurs institutionnels**.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

TELNET HOLDING S.A

Siège Social : Immeuble ENNOUR Centre Urbain Nord 1082 – Tunis Mahrajene

Les actionnaires de la société TELNET HOLDING sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire et l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendront le Mercredi 16 Septembre 2015 à 15 Heures et 16 Heures, respectivement, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « I.A.C.E » sis aux berges du Lac de Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Pour l'Assemblée Générale ordinaire :

1. Démission d'administrateurs ;
2. Nomination d'administrateurs ; et
3. Pouvoirs pour formalités.

Pour l'Assemblée Générale Extraordinaire:

1. Mise à jour des statuts de la société ; et
2. Pouvoirs pour formalités.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Assurances BIAT

Siège Social: Immeuble Assurances BIAT, Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac, 1053, Tunis

Messieurs les actionnaires d'Assurances BIAT sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 22 Septembre 2015 à 10H00 au siège social d'Assurances BIAT sis à Tunis, Immeuble Assurances BIAT, les Jardins du lac, les Berges du Lac.

ORDRE DU JOUR :

- 1. Libération et Affectation des Réserves Extraordinaires.**
- 2. Distribution de Dividendes.**

Les documents afférents à cette Assemblée sont tenus dans les délais règlementaires, à la disposition des Actionnaires au siège social d'Assurances BIAT.

2015 - AS - 2953

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Assurances BIAT

Siège Social: Immeuble Assurances BIAT, Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac, 1053, Tunis

Messieurs les actionnaires d'Assurances BIAT sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le 22 Septembre 2015 à 11H00 au Siège social d'Assurances BIAT sis à Tunis, Immeuble Assurances BIAT, Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac.

ORDRE DU JOUR :

- 1. Augmentation du Capital Social en numéraire.**

Les documents destinés à cette Assemblée sont tenus, dans les délais règlementaires, à la disposition des Actionnaires au Siège Social de la Société.

2015 - AS - 2954

AVIS DU CMF

DISPENSE DE SOUMISSION A L'OBLIGATION DE DEPOT D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OU A UNE PROCEDURE DE MANTEN DE COURS SUR LES ACTIONS DE TELNET HOLDING

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de la société Telnet Holding et du public que :

- le Consortium Tuniso Koweïtien de Développement -CTKD- a porté sa participation dans le capital de la société Telnet Holding à 27,67% et ce, suite à l'acquisition en date du 12 août 2015, d'une part de 22,32% des droits de vote de ladite société, revenant à Mr Mohamed Frikha (principal fondateur de Telnet Holding),
- à l'issue de cette opération, Mr Mohamed Frikha détient désormais de concert avec les autres fondateurs de la société (Messieurs Brahim Khouaja, Fayçal Gargouri, Moncef Marrakchi et Lotfi Zghal) une part de 22,95% du capital de la société Telnet Holding;
- un pacte d'actionnaires a été conclu entre Mr Mohamed Frikha et le CTKD en date du 8 juillet 2015;
- une demande de la part de Mr Mohamed Frikha et du CTKD, qui venant à détenir de concert 50,62% dans le capital de la société Telnet Holding dépassant ainsi la part légale de 40% des droits de vote, sollicitent une dispense de procéder à une offre d'achat portant sur le reste des actions qu'ils ne détiennent pas dans le capital de la société Telnet Holding sous forme d'une offre publique d'achat ou sous forme de procédure de maintien de cours à prix fixé et ce, conformément aux dispositions de l'article 7 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le CMF,

-Vu les dispositions des articles 7 et 51 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier;

-Vu la demande de dispense susmentionnée ;

-Considérant que le pacte d'actionnaires susvisé conclu entre Mr Mohamed Frikha et le CTKD :

- définit les conditions de leur collaboration, notamment en matière de leur participation commune au capital de la société Telnet Holding, de sa gestion et de leurs relations futures en son sein;
- considère le CTKD comme partenaire financier, et le pacte conclu comme action de concert entre les parties au sens des dispositions de l'article 10 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier;

-Et considérant que l'opération d'acquisition par le CTKD d'une part du capital de la société Telnet Holding revenant à Mr Mohamed Frikha, n'a pas d'incidence sur le contrôle de la société, dans la mesure où le pacte d'actionnaires conclu avec le partenaire financier permet à Mr Mohamed Frikha de maintenir le contrôle de la société aussi bien sur le plan économique que financier;

Par décision, n° 39 datée du 21 août 2015, a décidé de dispenser les fondateurs de la société Telnet Holding et le CTKD, détenant de concert 50,62% du capital de ladite société à l'obligation de procéder à une offre d'achat portant sur le reste des actions qu'ils ne détiennent pas dans le capital de la société, sous forme d'une offre publique d'achat ou sous forme de procédure de maintien de cours à prix fixé, sachant que tout dépassement ultérieur par les parties contractantes, d'une manière individuelle, du seuil de 40% des droits de vote de la société en question, entraînerait leur soumission aux dispositions des articles 6, 7 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

AVIS DES SOCIETES

**PUBLICATION D'INFORMATIONS SUR LES PACTES CONCLUS ENTRE LES
ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE TELNET HOLDING**

1. LES PARTIES AU PACTE

▮ Pour les personnes physiques :

- Nom et prénom : **Mohamed FRIKHA**
- Adresse : **Telnet Technocentre, Rue du Lac Lemman, Les Berges du Lac 1053 Tunis.**
- Numéro de la carte d'identité nationale ou de toute autre pièce d'identité si la partie concernée est de nationalité étrangère : **CIN n° 01273527**

▮ Pour les personnes morales :

- Dénomination sociale : le Consortium Tuniso-Koweïtien de Développement, le **CTKD**
- Forme juridique : **SA**
- Adresse du siège social : **Les Berges du Lac II, Zone 5, Lotissement Al Nakhil, Cite les Pins Lot n° 3/5/3 HSC, 1053 Tunis**
- Numéro d'immatriculation au registre de commerce ou l'équivalent dans le pays d'origine pour les personnes morales de droit étranger : **B158941996**

2. MENTION DE LA SOCIETE DONT LES TITRES FONT L'OBJET DU PACTE

- Dénomination sociale : **TELNET HOLDING**
- Nombre d'actions composant le capital et, s'il est différent, nombre de droits de vote existants (à la date de la signature du pacte) : **11 028 000 actions**

**3. LA DATE DE CONCLUSION DU PACTE, LA DUREE DES ENGAGEMENTS ET LE CAS
ECHEANT LA DATE D'EFFET DU PACTE.**

- Pacte conclu et signé le 08 juillet 2015
- Le pacte entrera en vigueur à la date d'exécution à la bourse des valeurs mobilières de Tunis de l'acquisition par le CTKD de 22,32% du capital de la société Telnet Holding, soit le 12 août 2015, et demeurera en vigueur entre les parties tant que l'investisseur détiendra une participation supérieure à 5,35% de la société.

- Suite -

4. LE POURCENTAGE DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE DETENUS PAR CHACUN DES CONTRACTANTS A LA DATE DE SIGNATURE DU PACTE. POUR LES TITRES CONFERANT UN DROIT DE PARTICIPER AU CAPITAL, LE NOMBRE DE TITRES DETENUS PAR CHACUN DES SIGNATAIRES :

Avant la réalisation de l'opération les pourcentages du capital et des droits de vote étaient les suivants :

- Mohamed Frikha : 34,66%
- Le CTKD : 5,35%

A la réalisation de l'opération, le 12 août 2015, les pourcentages du capital et des droits de vote sont les suivants :

- Mohamed Frikha : 12,34%
- Le CTKD : 27,67%

5. LA TENUE DES CONDITIONS PREVUES PAR LE PACTE

Le CTKD a décidé d'augmenter de manière substantielle sa participation dans la société Telnet Holding, de façon à pouvoir consolider son actionnariat, accompagner le développement du groupe Telnet à moyen et long terme et alléger de manière substantielle les engagements financiers de Telnet Holding par rapport à la société Syphax Airlines.

Le pacte prévoit les conditions de collaboration des partenaires dans la gestion de la société, et détaille l'implication du CTKD dans les décisions importantes de gestion, dont notamment l'adoption du business plan et du budget, les projets d'acquisition et de cession, et les opérations avec les parties liées.

Afin de consolider la bonne gouvernance de la société, le pacte prévoit également que le CTKD participe à la nomination d'administrateurs indépendants, à la composition du comité d'audit et au choix du commissaire aux comptes. Le CTKD est également membre du comité de nomination et de rémunération.

Enfin, le pacte prévoit les modalités de sortie du CTKD, et ce après une période minimale de 3 ans.

6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Néant

7. SIGNATAIRE(S)

M. Mohamed Frikha

Le Consortium Tuniso Koweïtien de Développement (CTKD)

Directeur Général Adjoint chargé des Affaires Financières et Administratives

M Hamdi Barka

Le 12 août 2015

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur, arrêtés au 30 juin 2015, pour tout placement sollicité après le 31 août 2015. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2015, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2015. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «CIL 2015-2»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la CIL tenue le **15 mai 2015** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de Cent Millions de Dinars (**100.000.000 DT**) et ce, avant la date de la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2015, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni en date du **10 août 2015** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de quinze (**15**) Millions de Dinars susceptible d'être porté à Vingt cinq (**25**) Millions de Dinars selon les conditions suivantes :

- Durée : 5 ans ;
- Taux : Fixe à 7,65% et/ou variable à TMM+2% brut l'an ;
- Remboursement : annuel constant.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant :

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 15 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 25 000 000 de dinars, divisé en 150 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 250 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **8 septembre 2015** et clôturées au plus tard le **30 octobre 2015**.

Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (25.000.000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 250 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 25.000.000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **30 octobre 2015**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **7 décembre 2015** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **8 septembre 2015** aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », intermédiaire en bourse, 16 Avenue Jean Jaurès, 1001 Tunis.

But de l'émission :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » a prévu, pour l'année 2015, des mises en force qui s'élèvent à 210 millions de dinars. Ces nouvelles mises en force seront financées à hauteur de 55 MDT par deux emprunts obligataires (dont 15 millions susceptibles d'être portés à 25 millions de dinars, objet de la présente note d'opération et correspondant à la deuxième tranche), 155 millions de dinars par d'autres emprunts à moyen terme et par l'encaissement des crédits de leasing accordés durant les années passées.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt :** « CIL 2015-2 »
- **Nature des titres :** Titres de créances.
- **Forme des titres :** Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaires.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, la C.G.I, Intermédiaire en bourse.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **30 octobre 2015** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, qui servira de base à la négociation en bourse, est fixée au **30 octobre 2015**, date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- *Taux variable*

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2% brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 200 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

- *Taux fixe:*

Taux annuel brut de 7,65% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Suite -

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dès la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **30 octobre 2020**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paielement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **30 octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **30 octobre 2016**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,65% l'an.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de juillet 2015 (à titre indicatif) qui est égale à 4,855%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,855%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2% et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale:**

Les obligations « CIL 2015-2 » seront émises sur une durée de **5 ans**.

- **Durée de vie moyenne:**

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal, C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de **3 ans**.

- **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,730 Années**.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » est notée '**BBB-(tun)**' à long terme avec perspective d'avenir négative et '**F3 (tun)**' à court terme par l'agence de notation Fitch Rating en date du **16 février 2015**.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note **BBB-(tun)** à présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » en date du **12 août 2015**.

- Suite -

Mode de placement :

L'emprunt obligatoire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », Intermédiaire en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Générale Spéciale laquelle Assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant. Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « CIL 2015/2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres :

Il existe à fin juillet 2015, 9 emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire sur 16 lignes de cotation.

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL », s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, la Compagnie Générale d'Investissement « CGI » de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « CIL 2015-2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » s'engage dès la clôture de l'emprunt « CIL 2015/2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligatoire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligatoire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédits exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leurs sont liés, la souscription au taux indexé au TMM risquerait de faire supporter l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 24/08/2015 sous le numéro 15-0913, du document de référence « CIL 2015 » enregistré par le CMF en date du 20/07/2015 sous le n°15-006, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2015, pour tout placement sollicité après le 31 août 2015 ainsi que des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2015, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2015..

La présente note d'opération et le document de référence «CIL 2015» sont mis à la disposition du public sans frais, auprès de la CIL et de la CGI au 16 avenue Jean Jaurès 1001 Tunis, ainsi que sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2015 ainsi que les indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre 2015 de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet.

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2015, pour tout placement sollicité après le 31 Août 2015. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2015 .

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE**« Emprunt subordonné HL 2015-1 »****DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire de Hannibal Lease réunie le 27/05/2015 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés d'un montant de Cent Vingt Millions de Dinars (120.000.000 DT) au cours de 2015 et 2016 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le 29/07/2015 a approuvé l'émission de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt subordonné HL 2015-01 » et a décidé de fixer le montant, les modalités et les conditions dudit emprunt comme suit :

- | | |
|--|--|
| a. Montant de l'emprunt obligataire subordonné | : 25 000 000 dinars ; |
| b. Nominal de l'obligation | : 100 dinars par Obligation ; |
| c. Forme d'Obligation | : les obligations sont nominatives ; |
| d. Prix d'émission | : 100 dinars par Obligation payable intégralement à la souscription ; |
| e. Taux d'intérêt | : Catégorie A : 7,72% et/ou TMM+2,4% brut par an au choix du souscripteur,
Catégorie B : 7,92% brut par an ; |
| f. Durée | : 5 ans pour la catégorie A et 7 ans (dont 2 années de grâce) pour la catégorie B ; |
| g. Amortissement | : les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de valeur nominale, soit 20 dinars par obligation. Cet amortissement commence à la première année pour la catégorie A et à la 3 ^{ème} année pour la catégorie B. |

Le Conseil d'Administration autorise la Direction Générale de Hannibal Lease d'effectuer toutes les modifications nécessaires dans les conditions et les modalités de l'Emprunt Obligataire Subordonné HL 2015-1 en fonction des conditions du marché si cela s'avère nécessaire.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :**Montant de l'emprunt :**

L'emprunt obligataire subordonné « Emprunt subordonné HL 2015-1 » est d'un montant de 25 000 000 DT, divisé en 250 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt subordonné « Emprunt subordonné HL 2015-1 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

- Suite -

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **15/09/2015** et clôturées sans préavis et au plus tard le **25/11/2015**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de l'émission (25 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient 250 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 25 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **25/11/2015**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **02/12/2015** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné et les versements seront reçus à partir du **15/09/2015** auprès de MAC SA intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

But de l'émission :

Hannibal Lease, de par son statut d'établissement de crédit est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cet emprunt subordonné permettra à la société de renforcer davantage ses fonds propres nets au vu de la réglementation bancaire. En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

- **Dénomination de l'emprunt** : « Emprunt subordonné HL 2015-01 »
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des obligations** : nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titre 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse).

Prix de souscription et d'émission : Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables à la souscription.

- Suite -

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrites dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **25/11/2015** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **25/11/2015** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à trois taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,4% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 240 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **novembre de l'année N-1 au mois d'octobre de l'année N**.

- Taux fixe : Taux annuel brut de 7,72% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

- Taux fixe : Taux annuel brut de 7,92% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Intérêts :

Les intérêts seront payés à terme échu le **25 novembre** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **25/11/2020** pour la catégorie A et le **25/11/2022** pour la catégorie B.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **25/11/2020** pour la catégorie A et le **25/11/2022** pour la catégorie B.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **25 novembre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **25/11/2016**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **25/11/2016** pour la catégorie A et le **25/11/2018** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la TUNISIE CLEARING.

- Suite -

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,72% l'an pour la catégorie A et 7,92% l'an pour la catégorie B.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juillet 2015 (à titre indicatif), qui est égale à 4,8550%; et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 7,2550%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,4%, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale: Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt subordonné HL 2015-01 » seront émises selon deux catégories :

- ✓ Une catégorie A : sur une durée de 5 ans ;
- ✓ Une catégorie B : sur une durée de 7 ans avec deux années de grâce.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de 3 ans pour la catégorie A et de 5 ans pour la catégorie B.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,728** années pour la catégorie A et **4,264** années pour la catégorie B.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang :

Rang de créance : En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du **31 août 2015** sous le numéro **15/007**. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur

- Suite -

Maintien de l'emprunt à son rang : l'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire subordonné ne fait aucune mention de garantie.

Mode de placement : L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'opération, est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions seront reçues aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse, sis au Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, Tunis.

Notation de la société: Le 30 janvier 2015, l'agence de notation Fitch Ratings a relevé la note nationale à long terme de BB- (tun) à BB (tun) attribuée à Hannibal Lease sur son échelle nationale qui s'établit comme suit:

- ✓ Note à long terme : BB (tun) ;
- ✓ Note à court terme : B (tun) ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Notation de l'emprunt: L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note B (tun) à la présente émission de la société Hannibal Lease et ce, en date du 11/08/2015.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées. Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations subordonnées revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément aux dispositions du paragraphe II de l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductible de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er Janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1 500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

- Suite -

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligataires de l'emprunt subordonné « Emprunt subordonné HL 2015-01 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres : Il existe à fin Juillet 2015, sept emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie négociés sur des marchés de titres étrangers.

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission des obligations souscrites de l'emprunt subordonné « Emprunt subordonné HL 2015-01 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING : Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt subordonné « Emprunt subordonné HL 2015-01 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre :**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »**).

- **Qualité de crédit de l'émetteur**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

- Suite -

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société de leasing un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 31/08/2015 sous le n°15-914, du document de référence « Hannibal Lease 2015 » enregistré auprès du CMF en date du 31/08/2015 sous le n°15-007, des états financiers de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2015 pour tout placement sollicité après le 31 Août 2015 et des indicateurs d'activité de la société relatifs au 3ème trimestre 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2015.

La note d'opération et le document de référence « HL 2015 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki, les Berges du Lac, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

Les états financiers arrêtés au 30 Juin 2015 ainsi que les indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2015 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur le site respectivement au plus tard le 31 août 2015 et le 20 octobre 2015.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 14 SEPTEMBRE 2015

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,816%		
TN0008003022	BTC 52 SEMAINES 29/09/2015		4,828%	
TN000800309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		4,839%	1 000,036
TN0008003030	BTC 52 SEMAINES 27/10/2015		4,852%	
TN0008003048	BTC 52 SEMAINES 24/11/2015		4,876%	
TN0008003055	BTC 52 SEMAINES 22/12/2015		4,900%	
TN0008003063	BTC 52 SEMAINES 26/01/2016		4,930%	
TN0008003071	BTC 52 SEMAINES 16/02/2016		4,948%	
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		4,969%	1 001,008
TN0008003089	BTC 52 SEMAINES 15/03/2016		4,972%	
TN0008003097	BTC 52 SEMAINES 12/04/2016		4,996%	
TN0008003113	BTC 52 SEMAINES 14/06/2016		5,050%	
TN0008003121	BTC 52 SEMAINES 12/07/2016		5,075%	
TN0008003147	BTC 52 SEMAINES 06/09/2016	5,123%		
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,192%	946,955
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,316%	998,970
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,736%	1 016,820
TN0008000341	BTA 4 ans " 5,3% janvier 2018"	6,111%		982,447
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		6,221%	980,212
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,245%	821,724
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,283%	975,712
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,421%	965,121
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,521%	956,831
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"	6,558%		965,164
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,582%	1 016,194
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,587%	946,430
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"	6,617%		960,091

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	153,079	156,711	156,754		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	103,089	105,626	105,658		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
3	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,510	13,863	13,867		
4	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,995	101,609	101,620		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
5	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,392	1,429	1,430		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
6	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	37,429	38,339	38,350		
7	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	50,906	52,023	52,036		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
8	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	164,460	148,984	147,783		
9	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,304	547,528	543,848		
10	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,984	122,402	122,518		
11	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	125,520	130,202	130,258		
12	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,253	130,104	130,174		
13	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,606	117,447	117,368		
14	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,252	97,580	97,282		
15	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	134,724	139,691	139,714		
16	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,485	90,775	90,433		
17	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,726	100,030	99,836		
18	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	120,421	120,256		
19	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	115,895	115,771		
20	FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	86,054	80,897	80,423		
21	FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,629	104,459	104,310		
22	FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	98,010	93,147	92,792		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
23	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 439,180	1 479,447	1 477,851		
24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 385,305	2 402,345	2 379,123		
25	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	112,115	113,777	113,420		
26	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	104,580	107,148	106,662		
27	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	130,887	135,808	135,324		
28	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	133,033	139,861	138,059		
29	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,255	15,645	15,389		
30	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 158,963	5 211,188	5 158,494		
31	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 004,703	5 053,712	4 991,693		
32	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,329	2,311	2,292		
33	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,022	2,038	2,028		
34	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,116	1,102	1,081		
35	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,031	1,041		
36	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,033	1,034		
37	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,035	1,034		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
38	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	14/05/15	4,345	108,488	107,274	107,310
39	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	26/05/15	3,811	103,995	102,735	102,764
40	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	13/04/15	4,209	106,020	104,621	104,653
41	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	11/05/15	4,276	102,733	101,243	101,254
42	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	11/05/15	4,319	103,916	102,772	102,809
43	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	22/05/15	3,552	106,837	106,144	106,193
44	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/15	4,282	104,303	103,158	103,194
45	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	26/05/15	3,984	102,996	101,573	101,602
46	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/15	3,676	105,095	104,052	104,084
47	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	29/05/15	3,625	102,119	100,974	101,004
48	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/05/15	3,866	104,165	103,081	103,112
49	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/15	3,778	104,217	102,410	102,439
50	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/15	4,044	106,676	105,385	105,419
51	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	27/04/15	4,197	105,639	104,267	104,300
52	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/15	3,231	103,337	102,480	102,507
53	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/04/15	3,786	102,629	101,485	101,515
54	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/15	3,863	104,702	103,668	103,699
55	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/15	4,251	102,786	101,515	101,550
56	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	28/05/15	3,703	103,707	102,747	102,774
57	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/15	3,525	104,892	103,906	103,935
58	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	25/05/15	4,224	102,652	101,493	101,529
59	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	17/04/15	4,214	103,615	102,230	102,268
60	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/15	3,489	104,957	103,936	103,966
61	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	15/05/15	3,624	102,377	101,385	101,416
<i>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</i>								
62	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	27/04/15	0,371	10,527	10,447	10,450
63	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	29/05/15	3,379	102,823	102,317	102,350
64	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	4,443	104,004	102,589	102,625
65	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	101,958	101,979
66	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	-	10,032	10,035

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
67	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	3,855	101,462	100,483	100,556
SICAV MIXTES								
68	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	14/05/15	1,147	65,830	61,370	60,957
69	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	2,421	148,724	144,375	144,465
70	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	22,766	1 489,820	1 477,471	1 477,651
71	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	26/05/15	2,834	113,033	110,583	110,433
72	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	26/05/15	1,545	112,063	107,641	107,208
73	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/15	0,600	85,430	88,529	88,068
74	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/05/15	0,454	17,176	16,960	16,926
75	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	30/04/15	6,596	272,658	268,881	268,212
76	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	29/05/15	0,706	32,349	29,985	30,112
77	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/15	32,738	2 419,706	2 301,724	2 291,855
78	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	21/05/15	2,540	78,209	69,072	68,962
79	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	19/05/15	1,822	57,858	53,960	53,912
80	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	15/05/15	0,692	100,944	93,037	92,998
81	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	15/05/15	0,720	110,547	98,323	98,198
82	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	15/05/15	0,655	97,573	83,237	82,877
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
83	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	27/04/15	0,268	11,421	11,208	11,191
84	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/04/15	0,230	12,387	12,268	12,242
85	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	27/04/15	0,205	15,946	15,401	15,321
86	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/04/15	0,331	14,845	14,758	14,683
87	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	25/05/15	0,350	13,041	12,820	12,797
88	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,093	11,559	11,457	11,437
89	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	10,671	10,447	10,433
90	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	10,723	10,590	10,586
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,338	127,420	134,431	133,984
92	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,236	124,932	129,949	129,648
93	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	29/05/15	0,173	11,080	9,298	9,245
94	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	18/05/15	2,657	109,024	96,454	96,534
95	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	29/05/15	0,241	20,475	19,361	19,301
96	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	28/05/15	0,520	76,592	80,093	80,072
97	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	28/05/15	0,133	79,825	83,431	83,327
98	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/15	3,062	98,109	95,101	95,107
99	FCP GENERAL DYNAMIQUE **	CGI	30/09/13	-	-	9,319	En liquidation	En liquidation
100	FCP AL BARAKA **	CGI	30/09/13	-	-	7,293	En liquidation	En liquidation
101	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	105,862	89,435	89,022
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
102	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	05/05/15	2,132	103,033	107,726	108,304
103	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	05/05/15	1,867	99,614	102,362	101,349
104	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/15	3,275	140,321	137,159	134,488
105	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	29/05/15	0,021	10,578	9,217	9,085
106	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	1,346	122,856	110,366	108,646
107	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	2,300	121,140	116,205	116,268
108	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	1,995	104,666	104,074	103,001
109	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	0,417	104,777	101,050	99,062
110	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,885	177,008	185,199	185,198
111	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,382	163,377	171,428	171,587
112	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	5,215	144,094	148,082	148,028
113	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	11 701,904	13 173,093	13 142,671
114	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,545	18,651	18,472
115	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	134,499	136,790	135,023
116	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,934	99,966	99,192
117	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	85,902	En liquidation	En liquidation
118	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/15	1,446	117,445	113,842	113,013
119	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 818,505	8 440,122	8 389,474
120	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	29/05/15	0,102	9,085	8,585	8,465
121	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	99,599	97,518	97,329
122	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	-	-	-	1002,839	990,835
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
123	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	103,933	103,922
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
124	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	29/05/15	0,107	8,892	8,649	8,578
125	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	99,181	98,746	97,151

* En liquidation pour expiration de la durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
www.cmf.org.tn
email 1 : cmf@cmf.org.tn
email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché alternatif de la cote de la bourse de la société « OFFICEPLAST », l'ouverture au public de « UGFS BONDS FUND » et le déclassement de « FCP FINA 60 », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 238 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	95, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 849 400
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac -1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.El Wifack Leasing	Avenue Habib Bourguiba –Médénine 4100 BP 356	75 643 000
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Gromballia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Zone Industrielle BP. N°7 2013 Ben Arous	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. Modern Leasing	11, avenue Keireddine Pacha 1002 Tunis	71 845 530

31. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244
32. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
33.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	Rue Larbi Zarrouk -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Z.I Charguia II.2035 Tunis Carthage	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Mégrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	Cité Ishbillia , route de Tunis 3100 Kairouan	77 273 459
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Avenue du Japon Montplaisir -1073 Tunis-	71 906852
12.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building Les Berges du Lac -2045 TUNIS-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	71 197 820
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 840 488
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	Avenue Mohamed V, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 785 049
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue 8365 cité Ennassim, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 890 355
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022

19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue 8006, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 783 000
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis	71 948 354
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Company »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Economique de Bizerte "PROMEKO"	Place de l'Union du Maghreb Arabe Bizerte	
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
51. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	71 718 332
53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
54. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
55. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 SOUSSE-	

56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société d'Investissements Hôtelières El Mouradi « SIHM »	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	
58.Société d'Investissements Hôtelières " Jerba Menzel "	Hôtel El Mouradi, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
59.Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
60.Société Financière d'Investissement "SOFI SICAF"	Centre Nawrez, rue Lac Lemon, bloc B, App 2-2 2045 Les du Lac-Tunis	71 960 530
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
64.Société Hôtelière El Kantaoui "Palm Marina"	Hôtel El Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
65.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
66.Société Hôtelière Mouradi Golf	Zone touristique, El Kantaoui, BP 48 -4089 HAMMAM SOUSSE-	73 246 355
67.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
68.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
69.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
70.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
71.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
72.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
73. Société Immobilière et Touristique de Tunisie "Hôtel Mouradi Africa"	BP 48, Hôtel El Mouradi Port El Kantaoui - Hammam-Sousse-	73 246 355
74.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 2 -3018 SFAX-	74 246 190
75.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 475 267
76.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
77.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 240 337
78. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
79.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
80. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
81.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
82.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
83.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
84.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
85.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
86.Société Touristique El Mouradi -STM -	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Zone Touristique El Kantaoui -4089 Hammam Sousse-	73 246 355
87.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
88.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
89.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
90.Société Tunisienne d'Assurance Takaful -El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
91.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 800 482
92.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
93.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543

94.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
95.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
96. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	
97.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
98.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
99.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
100. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
101.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	71 950 100
102. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
103. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
104. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
105. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II Tunis 1053
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II Tunis 1053
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II Tunis 1053
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II Tunis 1053
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama-Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac - 1053 Tunis

18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL BARAKA (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT- PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
36	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
37	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
38	FCP GENERAL DYNAMIQUE (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
39	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
46	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
47	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis

50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
51	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II Tunis 1053
63	FCP SAFA	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
65	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
66	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
67	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FINA O SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

79	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
80	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis
81	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EXCELLENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
88	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II Tunis 1053
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
96	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
99	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
100	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
102	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
105	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
106	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

107	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
108	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
110	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
111	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
112	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
113	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
114	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
117	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
118	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
119	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
120	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
121	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
122	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
123	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
124	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
125	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis

18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	13 ^{ème} étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3 ^{ème} étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	87, avenue Jugurtha, Mutuelleville, 1083 - Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3 ^{ème} étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES

UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - U.A.D.H S.A-

Siège social : 62, Avenue de Carthage Tunis - 1000

La société UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - U.A.D.H S.A- publie, ci-dessous ses états financiers intermédiaires consolidés arrêtés au 30 juin 2015 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mr Cherif BEN ZINA et Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI.

BILAN CONSOLIDE (Montants en dinars)

ACTIFS	Note	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
ACTIFS NON COURANTS				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations incorporelles		2 410 882	1 041 597	2 126 070
<i>Amortissement des immobilisations incorporelles</i>		(1 447 393)	(718 696)	(1 223 427)
Ecarts d'acquisition		20 571 783	-	-
<i>Amortissement écart d'acquisition</i>		(1 028 589)	-	-
Immobilisations incorporelles en cours		450	-	450
Total des immobilisations incorporelles	N° 1	20 507 133	322 901	903 093
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Immobilisations corporelles		121 749 963	73 355 448	108 504 142
<i>Amortissement des immobilisations corporelles</i>		(43 605 248)	(18 677 027)	(39 439 352)
Immobilisations corporelles en cours		3 098 729	2 224 022	2 662 424
Total des immobilisations corporelles	N° 2	81 243 443	56 902 443	71 727 214
<i>Immobilisations financières</i>				
Immobilisations financières		3 543 050	20 906 179	13 218 717
<i>Provisions sur immobilisations financières</i>		(626 141)	(527 754)	(1 334 560)
Total des immobilisations financières	N° 3	2 916 908	20 378 425	11 884 157
Autres actifs non courants	N° 4	1 160 982	3 584	2 787
Actifs d'impôts différés		769 957	64 231	760 342
Total des autres actifs non courants		1 930 939	67 815	763 129
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		106 598 424	77 671 584	85 277 594
ACTIFS COURANTS				
Stocks	N° 5	81 757 685	39 934 733	36 668 862
<i>Provisions pour dépréciation des stocks</i>		(1 516 765)	(755 507)	(1 056 164)
Clients et comptes rattachés	N° 6	48 191 271	17 668 719	26 880 447
<i>Provisions pour dépréciation des comptes clients</i>		(8 329 529)	(4 529 431)	(8 322 459)
Autres actifs courants	N° 7	79 330 420	34 952 617	58 997 835
<i>Provisions pour dépréciation des autres actifs courants</i>		(529 164)	(340 798)	(509 121)
Placements et autres actifs financiers	N° 8	17 203 901	8 845 861	15 002 045
Liquidités et équivalents de liquidités	N° 9	47 702 890	5 169 112	38 596 456
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		263 810 709	100 945 306	166 257 900
TOTAL DES ACTIFS		370 409 133	178 616 890	251 535 494

BILAN CONSOLIDE *(Montants en dinars)*

<i>CAPITAUX PROPRES & PASSIFS</i>	Note	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
<i>CAPITAUX PROPRES</i>				
Capital Social		36 953 847	400 000	22 800 000
Prime d'émission		33 846 159		
Subventions d'investissement		1 736 932	209 523	1 736 932
Amortissement des subventions d'investissement		(1 412 916)	(60 367)	(1 357 738)
Réserves consolidées		6 155 650	1 422 620	(933 009)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		77 279 671	1 971 776	22 246 184
Résultat de l'exercice groupe		8 873 193	(73 293)	7 222 033
Total des capitaux propres avant affectation	N° 10	86 152 864	1 898 483	29 468 217
Réserves des minoritaires		7 979 566	365	8 243 971
Résultat des minoritaires		(143 367)	0	50 121
Total des intérêts minoritaires		7 836 198	365	8 294 092
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET INTERETS MINORITAIRES		93 989 062	1 898 848	37 762 309
<i>PASSIFS</i>				
<i>Passifs non courants</i>				
Emprunts	N° 11	43 320 821	29 055 048	31 805 938
Provision pour risques et charges		2 659 446	5 132 650	1 929 245
Autres passifs financiers		10 000	10 000	10 000
Passifs d'impôts différés		2 298 555	0	0
Total des passifs non courants		48 288 822	34 197 698	33 745 182
<i>Passifs courants</i>				
Fournisseurs et comptes rattachés	N° 12	146 790 062	83 777 947	73 175 632
Autres passifs courants	N° 13	35 450 865	18 123 345	22 653 074
Concours bancaires et autres passifs financiers	N° 14	45 890 322	40 619 052	84 199 297
Total des passifs courants		228 131 249	142 520 344	180 028 003
TOTAL DES PASSIFS		276 420 071	176 718 042	213 773 185
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		370 409 133	178 616 890	251 535 494

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE (Montants en dinars)

Désignation	Note	Du 01/01/2015 au 30/06/2015	Du 01/01/2014 au 30/06/2014	Du 01/01/2014 au 31/12/2014
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	N° 15	178 263 646	0	143 897 884
Autres produits d'exploitation	N° 16	337 256	0	275 851
Total des produits d'exploitation		178 600 902	0	144 173 735
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks de PF et des encours		-575 862		285 233
Achats de matières consommés		2 543 042		2 626 090
Achats de marchandises consommés	N° 17	136 792 692	0	109 854 403
Achats d'approvisionnement consommés	N° 18	1 212 900	0	1 443 302
Charges de personnel	N° 19	9 555 625	0	8 918 233
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises	N° 20	4 122 485	796	-72 403
Autres charges d'exploitation	N° 21	7 992 936	109 712	6 363 493
Total des charges d'exploitation		161 643 818	110 508	129 418 351
RESULTAT D'EXPLOITATION		16 957 084	-110 508	14 755 383
Charges financières nettes				
Charges financières nettes	N° 22	(3 517 835)	(27 016)	(2 183 680)
Produits des placements	N° 23	1 262 823	0	2 171 609
Autres gains ordinaires	N° 24	317 908	0	1 170 817
Autres pertes ordinaires	N° 25	(2 447 094)	0	(7 345 174)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		12 572 885	-137 524	8 568 954
Impôt exigible				
Impôt exigible		3 852 674		2 057 142
Impôt différé				
Impôt différé		-9 615	-64 231	-760 342
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		8 729 826	-73 293	7 272 154
Eléments extraordinaires				
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		8 729 826	-73 293	7 272 154
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE				
<i>Résultat des minoritaires</i>		(143 367)		50 121
<i>Résultat de l'exercice groupe</i>		8 873 193	(73 293)	7 222 033
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		8 729 826	(73 293)	7 272 154

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE (Montants en dinars)

Désignation	Note	Du 01/01/2015 au 30/06/2015	Du 01/01/2014 au 30/06/2014	Du 01/01/2014 au 31/12/2014
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		8 729 826	(73 293)	7 272 154
Ajustement pour :				
Amortissements et Provisions		4 122 485	796	(72 403)
Capital souscrit appelé non encore libéré			(300 000)	
Variations des éléments du besoin en fond de roulement				
Variation des stocks	N° 26	(20 929 099)		17 430 698
Variation des clients et comptes rattachés	N° 26	(16 090 762)		36 316 358
Variation des autres actifs courants	N° 26	(15 511 621)	242 257	(2 037 686)
Variation des fournisseurs d'exploitation	N° 26	67 629 249	18 918	(57 562 856)
Variation des autres passifs courants	N° 26	16 798 189	80 960	(6 305 332)
Variation des autres passifs financiers	N° 26	(36 396 949)	26 950	16 698 862
Plus ou moins values de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				(121 238)
Plus ou moins values de cessions d'immobilisations financières		2 137 324		6 203 547
Résorption des Subventions d'investissement		(55 178)		(65 784)
Transfert de charges		(1 738 487)		
Impôt différés		(9 615)	(64 231)	(760 342)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		8 690 080	-67 643	16 995 978
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Encaissements / cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		104 545		175 439
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(3 294 332)		(2 871 374)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(674 538)		(633 220)
Encaissements / cessions d'immobilisations financières		8 427 486		
Impact de la variation du périmètre de consolidation	N° 27	(45 110 467)	(14 130 457)	(9 255 875)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-40 547 307	-14 130 457	6 336 476
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements de subventions d'investissement		0		176 047
Dividendes et autres distributions versés		(449 506)		(148 096)
Encaissements provenant des emprunts		30 673 991	7 000 000	10 162 971
Remboursements des emprunts		(20 321 775)		(3 670 772)
Augmentation du capital		40 000 006	300 000	300 000
Encaissements (Décaissements) provenant des placements	N° 28	317 241		(6 889 326)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		50 219 957	7 300 000	-69 175
VARIATION DE TRESORERIE		18 362 730	(6 898 100)	23 263 279
Trésorerie au début de l'exercice		23 295 119	31 841	31 841
Trésorerie à la fin de l'exercice	N° 29	41 657 849	(6 866 259)	23 295 119

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(Montants exprimés en dinar)

PRODUITS	30/06/2015	CHARGES	30/06/2015	SOLDES	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	172 873 413	Coût d'achat des marchandises vendues	137 757 424	Marge commerciale	35 115 989	-	26 627 304
Revenus et autres produits d'exploitation	5 727 489	Achats consommés	2 791 210	Marge sur coût matières	3 512 142	-	3 337 402
Production stockée	575 862	Déstockage de production	0				
Marge commerciale	35 115 989	Autres charges externes	6 958 895	Valeur ajoutée brute	31 669 236	(109 701)	24 580 726
Marge sur coût matières	3 512 142						
Valeur ajoutée brute	31 669 236	Charges de personnel	9 555 625				
		Impôts et taxes	1 034 041				
		Total	10 589 667	Excédent (Insuffisance) brut(e) d'exploitation	21 079 569	(109 712)	14 682 980
Excédent brut d'exploitation	21 079 569						
Autres gains ordinaires	317 908	Charges financières nettes	3 517 835				
Produits des placements	1 262 823	Dotations aux amortissements et résorptions nettes des reprises	4 122 485				
Impôt différé	9 615	Autres pertes ordinaires	2 447 094				
		Impôt sur les sociétés	3 852 674				
Total	22 669 914	Total	13 940 088	Résultat Net de l'exercice	8 729 826	(73 293)	7 272 154

I. Présentation du groupe UADH :

Le Groupe UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING – UADH est composé de 9 sociétés de droit tunisien :

La société mère :

- ▶ La société **UADH** est une société anonyme, créée le 05 juillet 2013 dans le cadre du plan de restructuration juridique du Groupe LOUKIL. Le capital social de la société s'élève actuellement à 36 953847 DT.

La société a pour objet principalement :

- La détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés ;
- Le contrôle et la direction d'autres sociétés.

Les filiales :

- ▶ La société **Aures Auto** est une société anonyme, reprise par Groupe LOUKIL en 2006, son capital social actuel s'élève à 7 000 000 DT.

La société est l'importateur et distributeur officiel de la marque Citroën en Tunisie pour les véhicules légers. Elle assure aussi le service technique en atelier et la vente en détail de pièces de rechange de la marque Citroën.

- ▶ La société **Aures Gros** est une société à responsabilité limitée ayant un capital social actuel de 9 000 000 DT.

La société est l'importateur officiel et le distributeur en gros des pièces de rechange de la marque Citroën en Tunisie.

- ▶ La société **Economic Auto** est une société anonyme ayant un capital social actuel de 7 000 000 DT.

La société est l'importateur et le distributeur officiel depuis 1993, de la marque MAZDA en Tunisie pour les véhicules légers. ECONOMIC Auto assure aussi le service technique en atelier et la vente en détail de pièces de rechange de la marque MAZDA.

- ▶ La société **Mazda Détails** est une société à responsabilité limitée, spécialisée dans la vente en détail de pièces de rechange sous la marque MAZDA en Tunisie.

- ▶ La société **Loukil Véhicules Industriels** (ex EVI), société anonyme créée en septembre 2005, son capital social s'élève à 7 000 000 DT.

La société LVI opère dans l'importation et la distribution sur le territoire tunisien de véhicules industriels et d'engins de marques Renault Trucks et de chariots élévateurs de marque TCM.

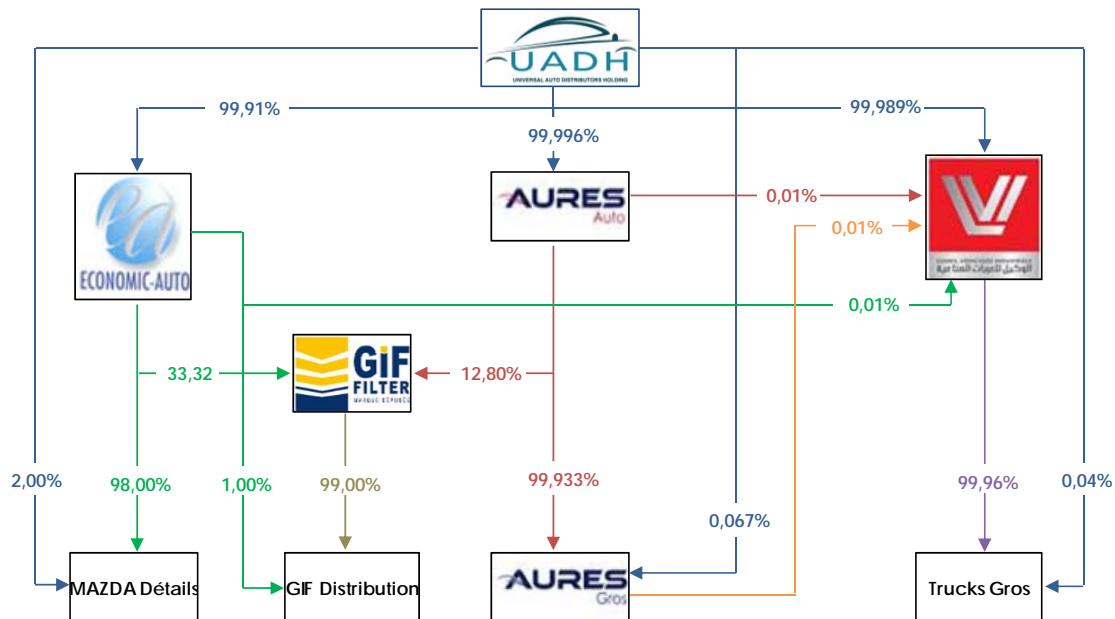
- ▶ La société **Trucks Gros** est une société à responsabilité limitée créée en septembre 2007 pour assurer l'importation et la vente en gros de pièces de rechange des marques Renault Trucks et TCM.

- ▶ La société **GIF Filter** est une société anonyme qui opère dans la fabrication de filtres à huile, à carburant et à air destinée aux véhicules légers, aux poids lourds et aux engins de travaux publics.

- ▶ La société **GIF Distribution** est une société à responsabilité limitée qui assure l'activité de commercialisation des filtres sous la marque GIF Filter.

II. Structure juridique actuelle du Groupe UADH :

L'organigramme juridique du Groupe UADH se présente ainsi :



III. Principes et méthodes comptables de présentation des états financiers consolidés intermédiaires arrêtés au 30/06/2015 :

1. Standards et normes de référence :

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été arrêtés conformément aux dispositions des normes comptables admises en Tunisie, notamment les normes suivantes :

- ▶ Norme comptable n° 35 relative aux états financiers consolidés;
- ▶ Norme comptable n° 38 relative aux regroupements d'entreprises.

2. Etats financiers consolidés :

Les états financiers consolidés intermédiaires du Groupe UADH arrêtés au 30/06/2015 comprennent :

- ◆ Le bilan consolidé ;
- ◆ L'état de résultat consolidé ;
- ◆ L'état de flux de trésorerie consolidé ;
- ◆ Les notes aux états financiers consolidés.

3. Démarche méthodologique :

La démarche suivie pour arrêter les états financiers consolidés intermédiaires du groupe comprend :

- L'harmonisation de la présentation des états financiers individuels ;
- Le cumul des comptes individuels ;
- L'élimination des comptes et des opérations réciproques ;
- Le retraitement de l'impôt sur les sociétés ;

➤ Le partage des capitaux propres et l'élimination des titres de participation.

a. L'élimination des comptes et des opérations réciproques :

Les comptes consolidés de la société UADH étant le reflet de la situation d'une seule entité économique, il n'a été retenu que les seules opérations effectuées et les seuls résultats réalisés avec les tiers étrangers à cette entité.

Il s'agit principalement de l'élimination des comptes réciproques de dettes et de créances (clients/ fournisseurs, prêts/ comptes courants, ...) ainsi que les comptes de charges et de produits réciproques (achats/ ventes, ...).

b. Le partage des capitaux propres et l'élimination des titres de participation :

Les capitaux propres des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation après avoir été modifiés par les retraitements et les éliminations, ont été partagés entre les capitaux propres consolidés et les intérêts minoritaires. Ce partage s'est accompagné de l'élimination des titres de participation.

Le partage des capitaux propres a été opéré par la technique de la consolidation directe.

4. Méthodes de consolidation et pourcentages d'intérêt :

a. Structure des capitaux des sociétés du Groupe UADH :

	ECONOMIC AUTO	MAZDA Détails	AURES AUTO	AURES GROS	GIF Filter	GIF Distribution	LVI	Trucks Gros
UADH	99,914%	2,00%	99,996%	0,067%			99,989%	0,04%
ECONOMIC AUTO		98,00%			33,32%	1,00%	0,0014%	
AURES AUTO				99,933%	12,80%		0,0014%	
AURES GROS							0,0013%	
GIF Filter						99,00%		
LVI								99,96%
<i>Pourcentage de détention Groupe</i>	99,914%	100,00%	99,996%	100,00%	46,12%	100,00%	99,993%	100,00%
<i>Pourcentage de détention Hors Groupe</i>	0,086%	0,00%	0,004%	0,00%	53,88%	0,00%	0,007%	0,00%

b. Détermination des pourcentages de contrôle et des méthodes de consolidation :

Les pourcentages de contrôle se présentent ainsi :

	Pourcentage de contrôle			Type de contrôle	Méthode de consolidation
	Direct	Indirect	Total		
ECONOMIC AUTO	99,914%	0,00%	99,914%	Contrôle exclusif	Intégration globale
MAZDA Détails	2,00%	98,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
AURES AUTO	99,996%	0,00%	99,996%	Contrôle exclusif	Intégration globale
AURES GROS	0,067%	99,933%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
GIF Filter(*)	0,00%	46,12%	46,12%	Contrôle exclusif	Intégration globale
GIF Distribution	0,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
LVI	99,989%	0,0041%	99,993%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Trucks Gros	0,04%	99,96%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale

(*) : En vertu des dispositions de l'article 461 du code des sociétés commerciales : « Le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre société, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne. »

De plus, conformément aux dispositions du dernier alinéa du paragraphe 10 de la norme NC 35, le contrôle est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

En considération des dispositions, sus-indiquées, et étant donné qu'il n'existe aucun autre actionnaire de la société GIF qui détient une participation supérieure à 40%, la société GIF est considérée une filiale de la société UADH et ses comptes sont intégrés selon la méthode de l'intégration globale.

c. Détermination des pourcentages d'intérêt :

	Pays de résidence		Pourcentage d'intérêts du Groupe	Pourcentage d'intérêts des minoritaires
UADH	Tunisie	Société Mère	100,00%	0,00%
ECONOMIC AUTO	Tunisie	Filiale 1	99,914%	0,086%
MAZDA Détails	Tunisie	Filiale2	99,916%	0,084%
AURES AUTO	Tunisie	Filiale3	99,996%	0,004%
AURES GROS	Tunisie	Filiale4	99,996%	0,004%
GIF Filter	Tunisie	Filiale5	46,09%	53,91%
GIF Distribution	Tunisie	Filiale6	46,63%	53,37%
LVI	Tunisie	Filiale7	99,993%	0,007%
Trucks Gros	Tunisie	Filiale8	99,993%	0,007%

5. Hypothèses retenues pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe UADH :

Les états financiers consolidés intermédiaires du Groupe UADH, arrêtés au 30/06/2015, ont été établis sur la base des hypothèses suivantes :

- Conformément à la norme comptable tunisienne (NCT n°38), le regroupement d'entreprises ayant abouti à la création de la société UADH est un regroupement d'entreprises sous **contrôle commun** qui est hors champ d'application de cette norme. De ce fait, il n'est pas fait application de la méthode d'acquisition, par conséquent :
 - ▶ Les actifs et passifs des entreprises regroupées sont repris à leur valeur comptable nette.
 - ▶ Aucun goodwill n'est constaté suite au regroupement. Toute différence entre la valeur des apports et les capitaux propres des entités regroupées est enregistrée dans les réserves consolidées.

Contrairement au principe cité précédemment, un écart d'acquisition a été déterminé sur l'acquisition des sociétés LVI (ex EVI) et Trucks Gros étant donné que la prise de contrôle de ces dernières est intervenue après la constitution du Groupe et que l'acquisition a été faite auprès de tiers (l'Etat Tunisien et la société Al Karama Holding). Ainsi le contrôle des sociétés LVI et Trucks Gros a été modifié après le regroupement et ce par rapport à ce qu'il était avant le regroupement.

6. Principales et méthodes comptables d'évaluation et de présentation :

Les états financiers consolidés intermédiaires sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- Convention de la permanence des méthodes ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de prudence ;
- Convention du coût historique, et
- Convention de l'unité monétaire.

Les états financiers consolidés intermédiaires arrêtés au 30/06/2015 sont établis selon les mêmes règles que celles de clôture de l'exercice au 31 décembre.

Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

Immobilisations	Taux d'amortissement
Constructions	5%
Logiciels	33%
Matériel de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Matériels et outillages	15%
Matériels industriels	10%
Mobiliers, matériels de bureau	20%
Matériels informatiques	33%

Les dotations aux amortissements sur les nouvelles acquisitions sont calculées en respectant la règle du prorata-temporis.

Placements

Un placement est classé à long terme lorsqu'il est détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales.

Un placement est classé à court terme lorsque l'entreprise n'a pas l'intention de le conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

A la date de clôture, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. La valeur d'usage est déterminée en tenant compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice, ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

A la date de clôture, les placements à court terme sont évalués à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres non cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an relatives au principal des emprunts contractés par le Groupe sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants.

Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

Stocks

Les stocks de véhicules neufs et des pièces de rechange sont valorisés à leur coût réel d'achat, droits et taxes non récupérables inclus ainsi que tous les frais directs s'y rattachant : transport, assurance, manutention, ect...

Ils sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks de matières premières et consommables sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré, tous frais inclus.

Les stocks de produits finis sont valorisés au coût moyen de production.

Les produits semi finis sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication.

Impôt différé

Les sociétés du Groupe UADH sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

Notes relatives au bilan consolidé :

Note 1 : Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles présentent au 30/06/2015 un solde de 20 507 133 dinars contre 903 093 dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Ecart d'acquisition	20 571 783		
Logiciels	2 008 034	764 480	1 723 222
Fonds de Commerce	402 848	277 117	402 848
Immobilisations incorporelles en cours	450	-	450
Amortissement des immobilisations incorporelles et écart d'acquisition	(2 475 982)	(718 696)	(1 223 427)
Total	20 507 133	322 901	903 093

Note 2 : Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles présentent au 30/06/2015 un solde de 81 243 443 dinars contre 71 727 214 dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Terrains	38 858 612	29 374 350	33 427 212
Constructions	30 652 930	22 387 587	27 141 200
Installations, Agencements et Aménagements divers	21 726 427	12 964 213	20 462 530
Matériels et outillages	12 765 459	3 124 894	11 200 055
Matériels de transport	5 087 532	2 581 687	4 470 070
Immobilisations à statut juridique particulier	8 401 090	793 852	7 884 490
Equipements de bureau	2 104 656	1 201 763	1 980 478
Matériels Informatiques	2 153 257	927 102	1 938 107
Amortissement des immobilisations corporelles	(43 605 248)	(18 677 027)	(39 439 352)
Immobilisations corporelles en cours	3 098 729	2 224 022	2 662 424
Total	81 243 443	56 902 443	71 727 214

Le détail des immobilisations et des amortissements, au 30/06/2015, se présente dans le tableau qui suit :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Au 30/06/2015

(Montants exprimés en dinars)

DESIGNATIONS	Taux	Valeur Brute au 31/12/2014	Immobilisations des nouvelles entités acquises	VALEURS D'ACQUISITIONS				Cessions	Valeur Brute au 30/06/2015	Amortissements au 31/12/2014	Amortissements des Immobilisations des nouvelles entités acquises	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS				Cessions	Amortissements au 31/12/2014	Valeur Comptable Nette
				Nouvelles acquisitions	Reclassements	Régularisation	Immob. après Régularisation					Dotation de l'exercice	Régularisation	Reprises	Amort après Régularisation			
Logiciels	33%	1 723 222	168 692	116 120	-	-	2 008 034	-	2 008 034	1 223 427	78 869	145 097	-	-	1 447 393	-	1 447 393	560 641
Fonds de Commerce		402 848	-	-	-	-	402 848	-	402 848	-	-	-	-	-	-	-	-	402 848
Immobilisations incorporelles en cours		450	-	-	-	-	450	-	450	-	-	-	-	-	-	-	-	450
Ecart d'acquisition	10%	-	20 571 783	-	-	-	20 571 783	-	20 571 783	-	-	1 028 589	-	-	1 028 589	-	1 028 589	19 543 194
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		2 126 520	20 740 476	116 120	0	0	22 983 116	0	22 983 116	1 223 427	78 869	1 173 686	0	0	2 475 982	0	2 475 982	20 507 133
Terrains		33 427 212	5 431 400	-	-	-	38 858 612	-	38 858 612	-	-	-	-	-	-	-	-	38 858 612
Constructions	5%	27 141 200	3 511 730	-	-	-	30 652 930	-	30 652 930	11 351 882	666 484	703 472	-	-	12 721 838	-	12 721 838	17 931 092
Installations, Agencements et Aménagements divers	10%	20 462 530	1 040 729	223 169	-	-	21 726 427	-	21 726 427	11 382 813	169 192	963 770	-	-	12 515 775	-	12 515 775	9 210 652
Matériels et outillages	15%	11 200 055	117 631	1 447 773	-	-	12 765 459	-	12 765 459	8 767 660	30 346	371 592	-	-	9 169 598	-	9 169 598	3 595 861
Matériels de transport	20%	4 470 070	766 748	55 605	-	-	5 292 423	(204 892)	5 087 532	3 643 272	428 241	228 021	-	-	4 299 534	(95 628)	4 203 906	883 626
Immobilisations à statut juridique particulier		7 884 490	-	516 600	-	-	8 401 090	-	8 401 090	1 084 626	-	416 816	-	-	1 501 443	-	1 501 443	6 899 648
Equipements de bureau	20%	1 980 478	49 195	74 982	-	-	2 104 656	-	2 104 656	1 461 486	11 432	91 946	-	-	1 564 864	-	1 564 864	539 792
Matériels Informatiques	33%	1 938 107	133 793	81 357	-	-	2 153 257	-	2 153 257	1 747 613	94 375	85 838	-	-	1 927 825	-	1 927 825	225 432
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		108 504 142	11 051 225	2 399 487	0	0	121 954 854	(204 892)	121 749 963	39 439 352	1 400 070	2 861 455	0	0	43 700 878	(95 628)	43 605 248	78 144 714
Immobilisations corporelles en cours		2 662 424	0	436 305	0	0	3 098 729	0	3 098 729	-	-	-	-	-	-	-	-	3 098 729
TOTAL		113 293 086	31 791 701	2 951 912	0	0	148 036 699	(204 892)	147 831 807	40 662 779	1 478 940	4 035 141	0	0	46 176 859	(95 628)	46 081 231	101 750 576

Note 3 : Immobilisations financières :

Les immobilisations financières présentent au 30/06/2015 un solde de 2 916 908 dinars contre 11 884 157 dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Titres de participation	3 189 739	20 809 470	12 215 856
Dépôts et cautionnements versés	111 899	36 709	58 254
Prêts	241 412	60 000	60 000
Effets à recevoir à plus d'un an	-	-	884 607
Provisions des immobilisations financières	(626 141)	(527 754)	(1 334 560)
Total	2 916 908	20 378 425	11 884 157

Les titres de participations se détaillent comme suit :

Désignation	Montant	Nombre de titres	Pourcentage de détention	Provision
IMMOBILIERE DE CARTHAGE	90 799	750	1,04%	
PLASTICUM	1 500 000	15 000		
NIDA	666 665	666 665	8,89%	
HANNIBAL LEASE	272 650	28 700	0,5%	41 787
CPRG	499 000	4 990	99,96%	499 000
BTS	25 000	n.s	n.s	
CDF	50 000	n.s	n.s	50 000
CIL	10 625	n.s	n.s	
DEFONTAINE TUNISIE	75 000	n.s	n.s	
Total	3 189 739			590 787

Note 4 : Autres actifs non courants :

Les autres actifs non courants présentent au 30/06/2015 un solde de 1 160 982 dinars contre 2 787 dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Charges à répartir	1 738 487	-	-
Frais préliminaires	4 778	4 778	4 778
Résorption des autres actifs non courants	(582 283)	(1 194)	(1 991)
Total	1 160 982	3 584	2 787

Note 5 : Stocks :

Les stocks présentent au 30/06/2015 un solde de 81 757 685 dinars contre 36 668 862 dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Stocks de véhicules neufs	52 061 710	26 572 331	12 887 739
Stocks de pièces de rechange	22 813 687	13 362 402	19 036 616
Stocks matières premières et fournitures	3 980 463	-	2 722 084
Stocks marchandises	46 371	-	46 371
Stocks produits semi finis	440 415	-	367 698
Stocks produits finis	2 111 500	-	1 608 354
Stock des travaux en cours	303 540	-	-
Total	81 757685	39 934733	36 668862

Note 6 : Clients et comptes rattachés :

Les clients & comptes rattachés présentent au 30/06/2015 un solde de 48 191 271 dinars contre 26 880 447 dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Clients ordinaires	26 403 075	10 436 221	14 038 631
Clients- effets à recevoir	5 225 827	1 596 809	1 443 287
Clients étrangers	860 614	-	988 457
Clients étrangers, effets à recevoir	1 606 829	-	-
Clients chèques et effets impayés	2 144 977	843 842	1 769 573
Clients douteux ou litigieux	8 260 946	4 529 404	8 279 413
Effets à l'encaissement	598 633	262 443	71 646
Effets à l'escompte	3 090 371	-	289 439
Total	48 191271	17 668719	26 880 447

Note 7 : Autres actifs courants :

Les autres actifs courants présentent au 30/06/2015 un solde de 78 801 256 dinars contre 58 488 713 dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Fournisseurs, avances et acomptes	1 898 903	99 159	2 085 889
Personnel	427 295	133 492	218 812
Etat impôts et taxes	9 872 289	10 792 003	9 675 649
Débiteurs divers	1 270 174	3 423 315	1 211 643
Comptes des sociétés (hors groupe UADH)	54 849 571	15 499 939	37 604 141
Compte d'attente	960 205	159 704	242 358
Produits à recevoir	4 977 828	184 283	3 022 001

Charges constatées d'avance	815 643	402 210	678 830
Avance sur acquisition terrain	4 258 512	4 258 512	4 258 512
Provisions	-529 164	-340 798	-509 121
Total	78 801 256	34 611 819	58 488 713

Note 8 : Placements et autres actifs financiers :

Les placements et autres actifs financiers présentent au 30/06/2015 un solde de 17 203 901 dinars contre 15 002 045 dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Billets de trésorerie	10 957 000	-	8 750 000
Titres SICAV	59 773	2 326	65 351
Autres placements	6 187 128	8 843 535	6 186 693
Total	17 203 901	8 845 861	15 002 045

Note 9 : Liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 30/06/2015 un solde de 47 702 890 dinars contre 38 596 456 dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Chèques et effets en caisse	12 437 848	4 026 697	8 249 524
Chèques à encaisser	2 336 576	478 483	2 492 094
Banques	29 182 047	390 221	8 734 615
Comptes régies d'avance et accréditifs	3 318 088	184 816	18 906 289
Autres organismes financiers	-	3 585	-
Caisses	430 006	85 310	213 934
Prov pour dépréciation des régies d'avance et accréditifs	(1 675)	-	-
Total	47 702 890	5 169 112	38 596 456

Note 10 : Capitaux propres du Groupe :

Les capitaux propres du Groupe présentent au 30/06/2015 un solde de 86 152 864 dinars contre 29 468 217 dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Capital social	36 953 847	400 000	22 800 000
Prime d'émission	33 846 159	-	-
Subventions d'investissement	1 736 932	209 523	1 736 932
Amortissement des subventions d'investissement	(1 412 916)	(60 367)	(1 357 738)
Réserves consolidées	6 155 650	1 422 620	(933 009)
Résultat de l'exercice groupe	8 873 193	(73 293)	7 222 033
Total	86 152 864	1 898 483	29 468 217

Le tableau des variations des capitaux propres se présente comme suit :

Tableau des variations des capitaux propres

Au 30/06/2015

	Capital social	Prime d'émission	Subventions d'investissement	Amortissement des subventions d'investissement	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice groupe	Réserves des minoritaires	Résultat des minoritaires	Total
Solde au 31/12/2014	22 800 000		1 736 932	-1 357 738	-933 009	7 222 033	8 243 971	50 121	37 762 309
Augmentation du capital par incorporation de compte courant actionnaire LIG (AGE du 02/02/2015)	8 000 000								8 000 000
Augmentation du capital par apport en numéraire (AGE du 01/04/2015)	6 153 847	33 846 159							40 000 006
Subvention d'investissement des filiales acquises									0
Encaissement des subventions d'investissement									0
Amortissement des subventions d'investissement				-55 178					-55 178
Affectation du résultat 2014					7 222 033	-7 222 033	50 121	-50 121	0
Distribution de dividendes							-254 834		-254 834
Fonds social					-133 374		-61 298		-194 672
Résultat de l'exercice						8 873 193		-143 367	8 729 826
Impact de la variation du périmètre de consolidation							1 605		1 605
Solde au 30/06/2015	36 953 847	33 846 159	1 736 932	-1 412 916	6 155 650	8 873 193	7 979 565	-143 367	93 989 061

Note 11 : Emprunts :

Les emprunts présentent au 30/06/2015 un solde de 43 320 821 dinars contre 31 805 938 dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Emprunts bancaires	40 323 827	28 197 846	28 390 190
Crédits auprès des sociétés de leasing	2 996 994	857 202	3 415 747
Total	43 320 821	29 055 048	31 805 938

TABLEAU DES EMPRUNTS

Bailleur de fonds	Montant du crédit	Taux d'intérêt	Modalités de remboursement	Début de période			Additions	Reclassements échéances à moins d'un an	Remboursements	Fin de période	
				Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an	Échéances échues et impayées	Emprunts de l'exercice			Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
Crédits bancaires											
BT	7 000 000	TMM+3%	Mensuellement (2014-2019)	5 979 167	1 020 833				(7 000 000)	0	0
ATTIJARI BANK	8 000 000	TMM+1,5%					8 000 000		(8 000 000)	0	0
AMEN BANK	5 000 000	TMM+2,75%					5 000 000			5 000 000	0
QATAR NATIONAL BANK	10 000 000	TMM+2,75%					10 000 000			10 000 000	0
BTE	5 000 000	TMM+2,75%					5 000 000			5 000 000	0
BIAT	4 600 809	TMM+1,75%	Mensuellement (2011-2018)	1 402 686	673 289	56 107		(336 644)	(336 644)	1 066 042	729 397
ATTIJARI BANK	20 579 841	TMM+2%	Mensuellement (2010-2018)	7 089 881	2 701 775	215 561		(1 423 926)	(1 547 325)	5 665 955	2 793 938
AMEN BANK	2 366 000	TMM+2,5%	Mensuellement (2006-2018)	430 182	198 545	0		(99 273)	(99 273)	330 909	198 545
AMEN BANK	350 000	TMM+1,5%	Mensuellement (2007-2014)	0	0	0				0	0
AMEN BANK	450 000	TMM+1,5%	Mensuellement (2010-2017)	100 850	70 695	0		(36 916)	(34 870)	63 934	72 741
STB	1 045 000	TMM+2,5%	Mensuellement (2006-2018)	186 607	89 571	7 464		(44 786)	(52 250)	141 821	89 572
STUSID BANK	270 000	TMM+2,25%	Trimestriellement (2009-2015)	0	11 250	-			(11 250)	0	0
ZITOUNA	1 000 000	7,42%	Trimestriellement (2010-2015)	0	229 884	-			(229 884)	0	0
BH	720 000	TMM+1,75%	Trimestriellement (2010-2017)	179 909	111 494	-		(58 231)	(54 935)	121 678	114 790
BIAT	300 000	A Abandonner		300 000	-	-				300 000	0
ATTIJARI BANK	1 000 000	A Abandonner		1 000 000	-	-				1 000 000	0
AMEN BANK	5 000 000	TMM+2,5%	Trimestriellement (2010-2017)	4 104 737	895 263	-		(465 682)	(441 967)	3 639 055	918 978
AMEN BANK	3 000 000	TMM+2,5%	Trimestriellement (2010-2017)	2 302 057	362 818	-		(191 966)	(178 141)	2 110 091	376 643
STB	2 300 000	TMM+2,25%	Trimestriellement (2010-2017)	1 035 000	460 000	-		(230 000)	(230 000)	805 000	460 000
STB	1 000 000		Trimestriellement (2015-2016)				1 014 560	(805 286)	(209 274)	0	805 286
STUSID	270 000	TMM+2,25%	Trimestriellement (2009-2015)	0	11 250				(11 250)	0	0
STUSID	600 000	TMM+2,5%	Trimestriellement (2010-2014)	0	30 000				(30 000)	0	0
STB	375 000	TMM+2,25%	Trimestriellement (2010-2014)	0	31 250				(31 250)	0	0
ZITOUNA	2 200 000	TMM+2,5%	Trimestriellement (2011-2015)	0	505 744				(505 744)	0	0
AMEN BANK	3 000 000	TMM+3%	Mensuellement (2013-2020)	2 240 407	454 207				(267 804)	2 240 407	186 403
BT	520 000	TMM+2,5%	Mensuellement (2015-2018)				520 000	(75 181)		444 819	75 181
ATB	1 500 000	TMM+3%	Mensuellement (2014-2017)	1 038 709	461 291			(244 592)	(226 118)	794 117	479 765
BT	1 000 000	8%	Mensuellement (2014-2021)	1 000 000	0					1 000 000	0
BT	600 000	8%	Mensuellement (2015-2021)		0		600 000			600 000	0
Total des emprunts bancaires				28 390 190	8 319 161	279 133	30 134 560	(4 012 483)	(19 497 979)	40 323 827	7 301 238

Bailleur de fonds	Montant du crédit	Taux d'intérêt	Modalités de remboursement	Début de période			Additions	Reclassements échéances à moins d'un an	Remboursements	Fin de période	
				Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an	Échéances échues et impayées	Emprunts de l'exercice			Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
Crédits leasing											
TUNISIE LEASING	34 032		Mensuellement (2012-2015)	0	0	-				0	0
TUNISIE LEASING	114 710		Mensuellement (2012-2015)	(0)	24 518	-			(20 944)	(0)	3 574
MODERN LEASING	46 161		Mensuellement (2012-2015)	0	11 223	-			(8 362)	0	2 861
TUNISIE LEASING	82 654		Mensuellement (2013-2016)	11 260	25 367	-		(11 260)	(12 399)	(0)	24 228
TUNISIE LEASING	50 050		Mensuellement (2013-2015)	0	8 880	-			(8 880)	0	0
TUNISIE LEASING	54 670		Mensuellement (2013-2016)	3 452	19 663	-		(3 452)	(9 611)	(0)	13 504
TUNISIE LEASING	420 910		Mensuellement (2013-2016)	117 381	144 718	-		(77 478)	(70 411)	39 903	151 785
TUNISIE LEASING	111 674		Mensuellement (2013-2016)	24 130	38 538	-		(21 968)	(18 837)	2 162	41 669
TUNISIE LEASING	920 655		Mensuellement (2013-2016)	258 402	258 696	-		(138 311)	(125 689)	120 091	271 318
LEASING ZITOUNA	229 264		Mensuellement (2014-2017)	111 985	71 551	-		(38 043)	(17 340)	73 942	92 254
ZITOUNA LEASING	23 804		Mensuellement (2014-2017)	11 230	7 650	-		(4 067)	(3 746)	7 163	7 971
TUNISIE LEASING	205 494		Mensuellement (2014-2019)	167 725	34 202	-		(18 421)	(16 675)	149 304	35 948
ZITOUNA LEASING	19 121		Mensuellement (2014-2017)	9 553	6 103	-		(3 245)	(2 989)	6 308	6 359
TUNISIE LEASING	101 078		Mensuellement (2015-2018)				101 079	(31 434)	(7 851)	61 794	31 434
TUNISIE LEASING	30 765		Mensuellement (2015-2018)				30 765	(9 477)	(1 496)	19 792	9 477
ATL	621 000		Mensuellement (2010-2017)	151 530	98 209			(51 762)	(48 240)	99 768	101 731
HANNIBAL LEASE	60 999		Mensuellement (2011-2014)	0	0					0	0
HANNIBAL LEASE	26 799		Mensuellement (2011-2014)	0	0					0	0
HANNIBAL LEASE	37 633		Mensuellement (2011-2014)	0	2 329				(2 329)	0	0
HANNIBAL LEASE	130 198		Mensuellement (2012-2015)	0	16 007				(16 007)	0	0
HANNIBAL LEASE	89 266		Mensuellement (2012-2015)	0	21 756				(16 206)	0	5 550
TUNISIE LEASING	182 000		Mensuellement (2012-2015)	28 384	63 836			(28 384)	(31 183)	0	61 037
ATL	3 206 936		Mensuellement (2013-2020)	1 984 243	350 225			(187 246)	(171 186)	1 796 997	366 285
HANNIBAL LEASE	93 499		Mensuellement (2013-2016)	14 584	32 796			(14 583)	(16 020)	1	31 359
HANNIBAL LEASE	93 499		Mensuellement (2013-2016)	5 861	33 431			(5 861)	(16 351)	0	22 941
HANNIBAL LEASE	93 499		Mensuellement (2013-2016)	8 818	33 304			(8 817)	(16 268)	1	25 853
HANNIBAL LEASE	117 000		Mensuellement (2013-2016)	39 298	39 193			(21 046)	(19 129)	18 252	41 110
HANNIBAL LEASE	25 076		Mensuellement (2013-2016)	8 430	8 400			(4 508)	(4 101)	3 922	8 807
HANNIBAL LEASE	45 200		Mensuellement (2014-2017)	19 200	14 769			(7 956)	(7 200)	11 244	15 525
HANNIBAL LEASE	63 990		Mensuellement (2014-2017)	32 642	20 378			(10 990)	(9 931)	21 652	21 437
HANNIBAL LEASE	29 783		Mensuellement (2014-2016)	10 881	9 898			(5 312)	(4 832)	5 569	10 378
HANNIBAL LEASE	117 930		Mensuellement (2012-2014)	0	0					0	0
HANNIBAL LEASE	52 878		Mensuellement (2014-2017)	8 854	7 385			(3 971)	(3 603)	4 883	7 753
MODERN LEASING	414 552		Mensuellement (2014-2018)	293 427	92 264			(49 519)	(45 038)	243 908	96 745
MODERN LEASING	130 272		Mensuellement (2015-2018)				130 273	(40 903)	(15 905)	73 465	40 903
HANNIBAL LEASE	94 343		Mensuellement (2014-2017)	39 798	30 884			(16 530)	(15 087)	23 268	32 327
HANNIBAL LEASE	150 092		Mensuellement (2014-2016)	54 681	49 890			(26 714)	(24 376)	27 967	52 228
HANNIBAL LEASE	170 378		Mensuellement (2015-2018)				170 378	(56 635)	(4 128)	109 615	56 635
UBCI LEASING	22 831		Mensuellement (2015-2018)				22 831	(8 208)	(1 125)	14 623	7 083
UBCI LEASING	84 105		Mensuellement (2015-2018)				84 105	(22 704)	(10 321)	61 401	12 383
Total des crédits leasing				3 415 748	1 576 062	0	539 431	(928 805)	(823 796)	2 996 994	1 710 451
Total général				31 805 938	9 895 222	279 133	30 673 991	(4 941 288)	(20 321 775)	43 320 821	9 011 689

Note 12 : Fournisseurs et comptes rattachés :

Les fournisseurs & comptes rattachés présentent au 30/06/2015 un solde de 146 790 062 dinars contre 73 175 632 dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Fournisseurs locaux	6 302 662	3 675 824	4 852 687
Fournisseurs locaux - effets à payer	2 578 564	1 663 910	2 495 757
Fournisseurs étrangers	135 944 747	76 001 307	63 658 698
Fournisseurs d'immobilisations	1 785 140	1 959 279	2 127 561
Fournisseurs, retenues de garantie	4 475	477 627	-
Fournisseurs factures non parvenues	174 474	-	40 929
Total	146 790 062	83 777 947	73 175 632

Note 13 : Autres passifs courants :

Les autres passifs courants présentent au 30/06/2015 un solde de 35 450 865 dinars contre 22 653 074 dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Clients créditeurs	381 410	11 265	91 984
Personnel	1 495 714	579 925	1 512 869
Etat impôts et taxes	3 645 993	831 786	5 802 580
Obligations cautionnées	21 692 846	13 847 047	10 244 810
Associés comptes courants	11 300	30 867	11 300
Comptes des sociétés (hors groupe UADH)	815 988	706 183	718 102
Charges à payer	1 948 989	540 708	1 100 610
Produits constatés d'avance	214 402	125 057	308 350
Dividendes à payer	2 911 018	119 475	155 984
Créditeurs divers	2 209 577	1 171 698	2 575 454
Compte d'attente	16 522	799	15 724
Provisions courantes pour risques et charges	107 105	158 535	115 309
Total	35 450 865	18 123 345	22 653 074

Note 14 : Concours bancaires et autres passifs financiers :

Les concours bancaires et autres passifs financiers présentent au 30/06/2015 un solde de 45 890 322 dinars contre 84 199 297 dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Échéances à moins d'un an sur emprunts	7 301 239	5 416 864	8 598 294
Échéances à moins d'un an sur crédits leasing	1 710 450	617 140	1 576 061
Crédit société groupe	1 053 813	-	52 839
Autres crédits	750 633	502 810	1 163 839
Financement en devises	15 300 404	16 887 516	39 542 138

Avance sur marché	711 546	1 730 920	1 194 808
Billets de trésorerie	12 250 394	3 000 000	16 200 394
Intérêts courus	766 803	428 431	569 587
Banques	6 045 041	12 035 371	15 301 336
Total	45 890 322	40 619 052	84 199 297

Note 15 : Revenus :

Les revenus s'élèvent au 30/06/2015 à 178 263 646 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Ventes de véhicules neufs	144 239 543	-	116 792 581
Ventes pièces de rechange	26 445 411	-	18 536 916
Assistances et autres services	2 770 876	-	2 158 404
Ventes à l'export	1 065 282	-	1 004 884
Ventes locales	4 742 582	-	5 615 554
Ventes carburants et lubrifiants	278 388	-	-
RRR accordés sur ventes	(1 278 434)	-	(210 456)
Total	178 263 646	-	143 897 884

Note 16 : Autres produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 30/06/2015 à 337 256 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Loyer et revenus des immeubles	318 151	-	275 851
Autres produits d'exploitation	19 105	-	-
Total	337 256	-	275 851

Note 17 : Achats de marchandises consommés :

Les achats de marchandises consommés s'élèvent au 30/06/2015 à 136 792 692 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Achats de véhicules neufs	138 659 143	-	81 009 953
Achats de pièces de rechanges	17 313 346	-	12 292 708
Achats locaux de marchandises	747 210	-	464 474
Achats lubrifiants et dérivés	446 784	-	-
RRR obtenus sur achats	(1 278 935)	-	(898 318)
Variation des stocks	(19 094 857)	-	16 985 586
Total	136 792 692	-	109 854 403

Note 18 : Achats d'approvisionnement consommés :

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent au 30/06/2015 à 1 212 900 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Achats de carburants et lubrifiants	329 185	-	348 981
Achats de fournitures de bureau	151 445	-	133 136
Achats de matières et fournitures consommables	80 218	-	85 544
Eau	28 924	-	40 671
Electricité & GAZ	365 227	-	392 112
Achats de petit outillage	80 110	-	51 721
Achats de prestations de services	161 378	-	277 609
Autres achats non stockés	53 317	-	185 975
Transfert de charges	(36 904)	-	(72 446)
Total	1 212 900	-	1 443 302

Note 19 : Charges de personnel :

Les charges de personnel s'élèvent au 30/06/2015 à 9 555 625 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Salaires et compléments de salaires	7 653 772	-	7 492 335
Charges sociales	1 322 224	-	1 346 669
Autres charges de personnel	708 737	-	260 158
Transferts de charges	(181 690)	-	(259 890)
Provisions pour congés payés (nettes des reprises)	52 581	-	78 961
Total	9 555 625	-	8 918 233

Note 20 : Dotations aux amortissements et aux provisions :

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 30/06/2015 à 4 122 485 dinars contre 796 dinars au 30/06/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Dotations aux amortissements des Immobilisations Incorporelles	1 173 733	-	387 755
Dotations aux amortissements des Immobilisations Corporelles	2 861 409	-	2 267 397
Dotations aux provisions pour dépréciation des Immobilisations Financières	-	-	757 642
Dotations aux résorptions des autres actifs non courants	580 292	796	1 593
Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	12 048	-	39 639
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	420 198	-	928
Dotations aux provisions pour risques et charges	287 439	-	182 120
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	-	2 986
Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes clients	(44 487)	-	(146 475)

Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	(402 699)	-	(135 339)
Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations financières	(708 418)	-	-
Reprises sur provisions pour risques et charges	(57 028)	-	(3 430 649)
Total	4 122 485	796	(72 403)

Note 21 : Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 30/06/2015 à 7 992 936 dinars contre 109 712 dinars au 30/06/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Services extérieurs	1 417 124	2 118	1 067 601
Autres services extérieurs	5 541 771	107 583	4 316 379
Impôts et taxes	1 034 041	11	979 513
Total	7 992 936	109 712	6 363 493

Note 22 : Charges financières nettes :

Les charges financières nettes s'élèvent au 30/06/2015 à 3 517 835 dinars contre 27 016 dinars au 30/06/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Intérêts et agios bancaires	3 423 318	26 950	2 387 586
Intérêts des obligations cautionnées	160 276	-	175 432
Pertes de change	234 067	-	2 787 785
Gains de change	(1 201 593)	-	(5 345 191)
Intérêts des comptes courants sociétés du groupe	-450	66	(65 366)
Intérêts des billets de trésorerie	415 259	-	721 861
Produits financiers	(1 331 961)	-	(588 786)
Intérêts sur financement en devises	437 514	-	308 365
Autres charges financières	1 324 124	-	1 741 343
Intérêts sur crédits leasing	57 283	-	60 652
Total	3 517 835	27 016	2 183 680

Note 23 : Produits des placements :

Les produits des placements s'élèvent au 30/06/2015 à 1 262 823 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Revenus des billets de trésorerie	341 130	-	334 353
Dividendes	-	-	476 044
Intérêts des comptes courants des sociétés du groupe	920 688	-	1 358 442
Autres produits des placements	1 004	-	2 770
Total	1 262 823	-	2 171 609

Note 24 : Autres gains ordinaires :

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 30/06/2015 à 317 908 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Produits nets sur cessions d'immobilisations corporelles	24 108	-	142 780
Produits nets sur cessions des titres de participations	69 651	-	328 635
Subvention TFP	129 553	-	-
Quote-part des subventions d'investissement	55 178	-	65 784
Autres gains	39 418	-	633 617
Total	317 908	-	1 170 817

Note 25 : Autres pertes ordinaires :

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 30/06/2015 à 2 447 094 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Pertes sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	28 826	-	21 541
Pertes sur cession d'immobilisations financières	2 206 975	-	6 532 183
Redressement fiscal	-	-	265 210
Autres pertes	211 294	-	526 241
Total	2 447 094	-	7 345 174

Note 26 : Variation des éléments du BFR :

Désignation	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2014	Solde à la date d'entrée en périmètre de consolidation	Variation
Stocks	81 757 685	36 668 862	24 159 724	(20 929 099)
<u>Variation des stocks</u>	<u>81 757 685</u>	<u>36 668 862</u>	<u>24 159 724</u>	<u>(20 929 099)</u>
Clients et comptes rattachés	48 191 271	26 880 447	5 220 062	(16 090 762)
<u>Variation des clients et comptes rattachés</u>	<u>48 191 271</u>	<u>26 880 447</u>	<u>5 220 062</u>	<u>(16 090 762)</u>
Autres actifs courants	79 330 420	58 997 835	4 820 964	(15 511 621)
<u>Variation des autres actifs courants</u>	<u>79 330 420</u>	<u>58 997 835</u>	<u>4 820 964</u>	<u>(15 511 621)</u>
Fournisseurs et comptes rattachés	146 790 062	73 175 632	6 327 602	67 286 828
Fournisseurs d'immobilisations	(1 785 140)	(2 127 561)	-	342 421
<u>Variation des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>145 004 922</u>	<u>71 048 071</u>	<u>6 327 602</u>	<u>67 629 249</u>
Autres passifs courants	35 450 865	22 653 074	4 007 805	8 789 986
Augmentation du capital par incorporation de compte courant actionnaire LIG (AGE du 02/02/2015)	8 000 000	-	-	8 000 000
Provisions courantes pour risques et charges	(107 105)	(115 309)	-	8 204

Variation des autres passifs courants	43 343760	22 537 765	4 007 805	16 798 189
Concours bancaires et autres passifs financiers	45 900 322	84 209 297	11 074 533	(49 383 508)
Échéances à moins d'un an sur emprunts	(7 301 239)	(8 598 294)	-	1 297 055
Échéances à moins d'un an sur crédits leasing	(1 710 450)	(1 576 061)	-	(134 389)
Banques	(6 045 041)	(15 301 336)	(2 567 598)	11 823 893
Variation des autres passifs financiers	30 843 592	58 733 606	8 506 935	(36 396 949)

Note 27 : Impact de la variation du périmètre de consolidation :

Société	Coût d'acquisition	Montant payé	Trésorerie à la date d'entrée en périmètre de consolidation	Solde
LVI	42 976 924	(42 976 924)	(2 416 827)	(45 393 751)
TRUCKS GROS	23 176	(23 176)	306 460	283 284
Impact de la variation du périmètre de consolidation	43 000 100	(43 000 100)	(2 110 367)	(45 110 467)

Note 28 : Flux de trésorerie provenant des activités de placements :

Désignation	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2 014	Solde à la date d'entrée en périmètre de consolidation	Variation
Placements	17 203 901	15 002 045	2 519 097	317 241

Note 29 : Trésorerie à la fin de l'exercice :

Désignation	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2 014
Liquidités et équivalents de liquidités	47 702 890	38 596 456
Concours bancaires	(6 045 041)	(15 301 336)
Trésorerie fin de l'exercice (la période)	41 657 849	23 295 119

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2015

Introduction

Messieurs les actionnaires,

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes et en exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers consolidés intermédiaires du groupe « **Universal Auto Distributors Holding** » arrêtés au 30 Juin 2015.

Ces états financiers consolidés intermédiaires font apparaître un total bilan de 370 409 133 Dinars et un bénéfice net de la période s'élevant à 8 729 826 Dinars.

Les organes de direction et d'administration de la société sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables tunisiennes. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers semestriels sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers consolidés semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments qui nous laissent à penser que les états financiers consolidés intermédiaires ci-joints, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe « **Universal Auto Distributors Holding** » arrêtée au 30 Juin 2015, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 10 Septembre 2015

P/C.M.C-DFK International
Chérif BEN ZINA

P/ F.M.B.Z-KPMG Tunisie
Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI